ATTENTION: VERSION NON AMENDEE

DJSF

08.126
ad 07.052

29 janvier 2008

Postulat des groupes libéral-PPN et radical

Encouragement fiscal aux coopératives d'habitation

Afin de faciliter la création et le développement de coopératives ou fondations réalisant des logements à loyer abordable, le Conseil d'Etat est chargé d'étudier les incitations fiscales de sa compétence, tant en matière d'impôt indirecte (droits de mutation) que directe (capital et bénéfice) et de nous proposer leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Signataires: L. Amez-Droz, Ph. Haeberli, J.-B. Wälti, V. Blétry-de Montmollin, A. Obrist, P.-A. Steiner, P. Ummel, J.-C. Baudoin, C. Gueissaz, M. Barben, F. Bigler, E. Bernouilli, C. Hostettler, J.-F. de Montmollin, P. Castella, O. Haussener, D. Humbert-Droz, F. Monnier, Ph. Bauer, J. Walder, L. Iff, Ph. Gnaegi, Y. Botteron, P. Sandoz, D. Cottier, N. Stauffer, Ch. Imhof et T. Perrin.

ATTENTION: VERSION AMENDEE

DJSF

08.126
ad 07.052

29 janvier 2008

Postulat des groupes libéral-PPN et radical

Encouragement fiscal aux coopératives d'habitation

Afin de faciliter la création et le développement de coopératives ou fondations réalisant des logements à loyer abordable, le Conseil d'Etat est chargé d'étudier les incitations fiscales de sa compétence, en matière d'impôt indirect (droits de mutation) et de nous proposer leur mise en œuvre dans les meilleurs délais.

Signataires: L. Amez-Droz, Ph. Haeberli, J.-B. Wälti, V. Blétry-de Montmollin, A. Obrist, P.-A. Steiner, P. Ummel, J.-C. Baudoin, C. Gueissaz, M. Barben, F. Bigler, E. Bernouilli, C. Hostettler, J.-F. de Montmollin, P. Castella, O. Haussener, D. Humbert-Droz, F. Monnier, Ph. Bauer, J. Walder, L. Iff, Ph. Gnaegi, Y. Botteron, P. Sandoz, D. Cottier, N. Stauffer, Ch. Imhof et T. Perrin.

Postulat amendé accepté non combattu, le 19 février 2008.